



Annoncées dans le document « les Orientations à la Loupe », les Fiches Techniques viennent préciser techniquement et juridiquement les principales prescriptions du SCOT de l'Artois.

Elles sont destinées à vous aider dans le cadre de l'élaboration ou la révision de vos documents d'urbanisme.

Ces fiches traitent des principaux objectifs du SCOT de l'Artois :

- Le développement du territoire
- Le logement
- Les transports
- Le commerce et les zones d'activités
- L'environnement



#### Les Documents d'Urbanisme Fiche introductive

## Le développement du territoire

- « Conforter les centralités » Fiche 1
- « Préserver les espaces naturels et agricoles » Fiche 2
- « La règle des 40 mètres » Fiche 3
- « 2 nouveaux logements sur 3 en zone U » Fiche 4
- « Développer de nouvelles formes d'habitat vers plus de densité » Fiche 5

# Le logement

« Intégrer du logement social dans les nouvelles opérations d'habitat » Fiche 6

## Les transports

- « La planification des déplacements » Fiche 7
- « Pôles d'échanges et intermodalité » Fiche 8
- « Développer la ville des courtes distances » Fiche 9
- « Une voirie pour tous » Fiche 10
- « Promouvoir l'usage du vélo » Fiche 12
- « La circulation apaisée » Fiche 13
- « Le stationnement » Fiche 14
- « Les projets routiers » Fiche 15

### Le commerce et les zones d'activités

- « L'offre commerciale » Fiche 16
- « Les zones d'activités » Fiche 17

#### L'environnement

- « Insertion paysagère et environnementale » Fiche 18
- « Sauvegarder et gérer le patrimoine naturel, bâti et paysager » Fiche 19
- « Préserver et sécuriser la ressource en eau » Fiche 20
- « Améliorer la qualité des milieux aquatiques et des cours d'eau » Fiche 21
- « Les risques d'inondation » Fiche 22
- « Les risques technologiques » Fiche 23
- « Les énergies renouvelables » Fiche 24
- « Les éoliennes » Fiche 25





Territoriale de l'Artois Centre Jean Monnet - Avenue de Paris - 62400 BETHUNE Tél : 03 21 56 11 42 - smescota@smescota.fr - www.smescota.fr